

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 27 NOVEMBRE 1846.

No 85

## INONDATIONS.

Nous lisons dans le *Mon. sur Parisien* :

« Hier et aujourd'hui, le conseil des ministres s'est réuni à Saint-Cloud, sous la présidence du roi, pour délibérer sur les mesures à prendre afin de venir au secours des malheureux si cruellement frappés par les inondations.

« Déjà M. le ministre de l'intérieur qui, en revenant à Paris, a parcouru plusieurs localités, victimes de tant de désastres, a fait distribuer les premiers secours et prescrit toutes les mesures d'urgence. »

Des ordonnances royales, en date d'aujourd'hui, ouvrent au ministre du commerce et de l'agriculture un crédit d'un million pour une distribution de secours par suite des inondations; au ministre de l'intérieur un crédit de 400,000 fr. pour secours aux hospices, etc.; au ministre des travaux publics un crédit de 2 millions pour réparations aux routes royales et départementales, aux voies navigables, et un crédit de 500,000 fr. pour subvention, aux compagnies concessionnaires des ponts suspendus, en portés ou endommagés par les eaux.

Partout la charité s'émoussine. Des souscriptions s'ouvrent dans toutes les villes pour venir au secours des victimes de l'immense calamité qui porte le deuil et la misère dans une des plus riches parties de la France. Nous recevrons au bureau de l'*Amitié de la Religion* les offrandes que l'on voudra bien nous transmettre.

La liste des départemens qui suivent en ce moment le fléau des inondations se grossit chaque jour. De toute cours de la Loire arrivent de nouveaux récits de pertes et de malheurs. Le tableau de ce grand désastre vient se révéler dans une foule d'épisodes saisissants : nous en rapportons quelques-uns. Jusqu'à présent on n'avait pas de nouvelles détaillées de Tours : il nous en arrive aujourd'hui. Le Val est ravagé par les eaux comme celui d'Orléans. Nous commençons à avoir des infirmités de la Basse-Loire, au-dessous de Tours. A Angers, la crue de la Loire et de la Maine commençait à causer de vives alarmes. L'Allier a fait de nouveaux désastres dans le département qui porte son nom et dans celui du Puy-de-Dôme dont il traverse une partie. Enfin dans le Midi, la crue de plusieurs torrens et surtout celle du Rhône, inspiraient toujours de grandes appréhensions. Le Rhône et la Saône à Lyon ne paraissent pas avoir causé jusqu'à présent les mêmes inquiétudes.

*Loiret.*—On lit dans un journal d'Orléans du 24 :

« La plume a peine à tracer un tableau aussi douloureux : ici ce sont des malheureux montés sur le toit de leurs maisons, en appelant du secours; là, une femme avec ses enfans tendant les bras aux braves matelots qui s'empres- sent de voler à leur secours; plus loin une scène non moins douloureuse se s'offre aux regards des spectateurs terrifiés : ce sont de jeunes enfans au berceau que le courant entraîne pendant leur sommeil; d'un autre côté, ce sont des bestiaux emportés par le torrent.

« Ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'impossibilité où se trouvent nos intrépides matelots et beaucoup d'hommes courageux de pouvoir aller au-devant de tous les malheureux qui demandent du secours. Le courant est tellement rapide, que plusieurs barques, dirigées par quelques-uns de ces hommes généreux, ont été renversées, et ils ont été obligés, pour échapper à une mort certaine, de monter sur les arbres qu'ils rencontraient sur leur passage en demandant eux-mêmes du secours.

« Plusieurs bateaux qui transportaient les enfans des écoles des Sœurs de la Sagesse de Saint-Marceau ont chaviré, et ces pauvres malheureux enfans allaient infailliblement être entraînés par le courant sans les efforts que firent les matelots et quelques jeunes gens, spectateurs de cette scène, qui n'ont écouté que leur courage, en se jetant à la nage, pour voler au secours de ces petites infortunées.

« A l'heure où nous écrivons, dit la même feuille, les eaux semblent s'accroître encore, et on nous apprend qu'une barque vient de chavirer sur le milieu de la rue Dauphine, et que les huit personnes qui étaient dedans ont péri. A chaque instant, nous apprenons de nouveaux malheurs. »

On écrit de Chécy, a la date du 20, au soir :

« La générale bat sur tous les ponts, le tocsin sonne dans toutes les paroisses. En ce moment toute la population s'est portée sur les bords de la Loire et du canal avec une violence effrayante. La crue est de deux pieds par heure. Les communes de Bou, de Chécy, de Mardié, de Combleux, dans leurs parties basses, ont été presque instantanément inondées. Les habitans ont à peine eu le tems de sauver leurs bestiaux sur les points les plus élevés du littoral.

« La grande route de Briare a été couverte de plusieurs pieds d'eau au passage du pont de Bionne, et la circulation interceptée. Le torrent, qui s'étendait sur les terres, dans une largeur de plus d'un kilomètre de distance de la Loire, mugissoit avec un bruit effrayant, entraînant avec lui des débris de toute nature.

« A sept heures seulement, une estafette avait apporté la nouvelle de la crue, mais il était déjà trop tard. »

L'administration des hospices de la ville d'Orléans s'est empressée de mettre à la disposition des personnes, victimes de l'inondation, et qui n'ont pas de famille dans la ville, tous les lits qui restent vides à l'hôpital.

*Loir-et-Cher.*—A Blois, les pertes sont immenses. Dans la matinée de jeudi, tout le faubourg de la Vienne, séparé, comme on le sait, par le fleuve du reste de la ville, a été envahi par les eaux. C'était un spectacle lamentable de voir errer, à moitié vêtus, dans les rues de Blois, où ils étaient venus chercher un asile, les femmes et les enfans de ce malheureux faubourg.

Dans cette douloureuse circonstance, M. l'évêque et son clergé se sont admirablement conduits, et ont déployé une charité tout apostolique. Par leurs soins un asile et des vivres ont été fournis à tous ces pauvres gens.

Ceux qui avaient pu sauver quelques bestiaux, les ont parqués dans les cours et le jardin de l'évêché.

Dans la journée, M. le préfet, M. l'évêque, les curés des paroisses et les principaux fonctionnaires de Blois se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, pour arrêter quelques mesures d'urgence et aviser aux besoins de la situation.

Parmi les traits de dévouement que l'on a été heureux de remarquer à Blois comme dans tous les lieux où s'est produit le terrible sinistre, on doit signaler l'admirable conduite, tenue par les sieurs Rautet et Percheron, de la compagnie de gendarmerie de Blois, qui ont eu le bonheur de sauver plus de 25 personnes, en exposant chaque fois leur propre vie.

Une première liste de souscription, ouverte dans la ville, a produit le premier jour au-delà de 14,000 fr.

M. le ministre de l'intérieur, qui avait pu, à son passage à Blois, juger de l'étendue du désastre qui s'est abattu sur le malheureux faubourg de Vienne, s'est empressé de mettre à la disposition du bureau de bienfaisance un secours de 10,000 fr.

Malgré la rareté des arrivages de blé, par suite de la rupture des communications avec la Sologne et le Berry, le pain a été maintenu d'office par l'administration au même prix.

*Loire.*—Le courrier de Saint-Etienne, qui avait manqué deux jours, est enfin arrivé. Les nouvelles qu'il apporte confirment et malheureusement augmentent la gravité de celles que nous avons connues il y a deux jours.

Le village d'Andrezieux a été bouleversé d'une manière affreuse. La plupart des maisons, construites en pisé, se sont écroulées dans la Loire.

Le chemin de fer de Saint-Etienne à Andrezieux a été coupé; et les rails sont littéralement corrodés, bouleversés et gisent pêle-mêle sur le rivage.

Les entrepôts de charbon et les dépôts de bois ont été entraînés par le courant.

Les wagons qui se trouvaient près de l'embarcadere ont été renversés et enfouis dans la vase.

Les pertes, supportées par la ville de Roanne, dans cet affreux sinistre sont, dit-on, incalculables. Dans la nuit du 17 au 18, 112 maisons ont été détruites.

Les marchandises, évaluées à plus d'un million de francs, qui se trouvaient dans le canal de Digoin, ont été entraînées.

Une seule maison de commerce a perdu pour 300,000 francs de charbon.

On dit qu'à Belbigny un grand nombre de maisons ont été renversées comme à Andrezieux. On ajoute, mais sans garantir la nouvelle, qu'une famille entière a été noyée à Aurec.

Dans la matinée du 20, M. le sous-préfet de Saint-Etienne a convoqué toutes les autorités et les personnes notables de la ville pour provoquer des mesures de charité en faveur des victimes de l'inondation.

Dans la soirée de 17, l'inquiétude la plus vive régnait à Monthrison par suite de la crue extraordinaire des eaux. Vers le milieu du jour, le Vizezy s'était subitement élevé à une hauteur effrayante; l'eau avait atteint la voûte du pont Notre-Dame, elle passait sur les petits ponts de service établis en amont de la ville. La rivière charriait des arbres, des débris de toutes sortes, et beaucoup de meubles. L'eau commençait à envahir le rez-de-chaussée des quartiers bas, et à occasionner des pertes considérables de marchandises dans le,

magasin. Vers les deux heures, la rivière avait un peu diminué ; mais, en ce moment même, une maison du faubourg Saint-Jean, située sur le bord de l'eau, s'éroulait avec fracas. Heureusement ses habitants avaient eu le temps de fuir.

A minuit, dernière date des nouvelles que l'on a reçues, une seconde crue a eu lieu plus forte encore que la première; mais après avoir atteint le centre du pont Saint-Louis, l'eau se mit presque aussitôt à baisser.

Les mesures réclamées par les circonstances, avaient au reste été prises par l'autorité.

Les communications de Montbrison avec Saint-Etienne étaient interrompues.

*Nevers.*—On eu des craintes sur le sort des malheureux ouvriers du chemin de fer que l'inondation avait surpris au Guetin dans un dénuement absolu de vivres. Grâce au dévouement du préposé en chef d'un bateau à vapeur qui est allé à leur secours avec des vivres, tous ces ouvriers, au nombre de 1,400, ont été ramenés sains et saufs.

Le pont-aqueduc de Guetin a résisté, quoiqu'il ait été entièrement couvert par les eaux.

Dans la commune de Cours-les-Barres, tous les habitans sont parvenus à se sauver. Sur ce point, la hauteur des eaux était tellement grande, que le château appartenant à M. le comte Jaubert avait à moitié disparu, et que, pour en sortir, il a fallu gagner les derniers étages.

L'on assure que le pont de Cosne s'est écroulé ; nous espérons que cette nouvelle ne se confirmera pas ; cependant il est certain que mardi le quai de cette ville était entièrement submergé, et que l'on ne pouvait plus communiquer dans les bas quartiers qu'au moyen de bateaux. On avait à déplorer des pertes immenses dans la campagne environnante.

Les nouvelles reçues de Nevers à la date du 22 annoncent que les eaux continuaient toujours à décroître, mais avec une lenteur désespérante. Le conseil municipal venait de voter, sur la proposition de M. le maire, un premier secours de 12,000 fr. en faveur des victimes de l'inondation.

De son côté, M. le préfet, dont la conduite a été admirée de tous, dans ces tristes circonstances, a adressé au gouvernement une demande de secours. Une souscription, ouverte dans la ville, a déjà produit plus de 10,000 fr.

A Decize, les pertes sont, dit-on, énormes : les ports étaient, comme à Nevers, encombrés de marchandises, que les eaux ont également entraînés.

La levée du pont de Tharoux, commune de Saint-Hilaire, a été emportée. Toutes les habitations de ce port sont en grand danger.

*Allier et Puy-de-Dôme.*—Par suite du débordement de l'Allier, une foule de localités de ce département et de celui du Puy-de-Dôme sont dans la désolation.

Moulins a redouté aussi l'inondation. Les eaux de l'Allier se sont élevées à une hauteur qui a inspiré des craintes sérieuses pour les bas quartiers de la ville. Heureusement elles n'ont pas tardé à baisser, et les journaux de Moulins d'aujourd'hui nous apprennent que tout danger a cessé. Plusieurs bateaux amarrés au port de Moulins et chargés de charbon ont péri. On n'a à regretter la mort de personne.

Les pertes en denrées et en marchandises ont été d'autant plus grandes sur tout le parcours de cette rivière, que le débordement est précisément arrivé au moment où, dans tous les ports, les bateaux chargés de fruits, de vins, de charbons, attendaient la crue périodique d'octobre pour descendre.

*Bouches-du-Rhône.—Var.—Hérault.*—Les nouvelles reçues du Midi font pressentir de grands malheurs par suite de la crue du Rhône, qui commençait le 18 à donner, sur plusieurs points, de sérieuses inquiétudes. Déjà, à cette date, l'on disait à Arles que le plan du Bourg et la Camargue étaient inondés. On signalait également plusieurs sinistres dans le département du Var. Le 16, un torrent qui passe près de Fréjus s'est répandu sur une partie de la route royale et y a causé des dégâts considérables. Plusieurs ponts ont été emportés.

Les courriers de Grasse et de Nice n'ont pu passer.

Les eaux de l'Hérault ont débordé.

On annonce également le débordement de la Saône.

—On écrit de Damiette, 21 octobre :

« M. de Behague, membre du conseil général du Loiret, a failli périr victime de son dévouement dans la catastrophe du 20 octobre. »

Monté seul avec son jardinier sur un batelet, il portait, depuis la pointe du jour, secours aux fermes envahies par les eaux. Il avait répété déjà un grand nombre de fois ces périlleux voyages, lorsque le bateau chavira. M. de Behague et son compagnon parvinrent cependant à s'accrocher à un arbre. Ils se trouvaient alors à une lieue des bords de l'inondation. Ce n'est que le lendemain à une heure du matin qu'un bateau de Gien, envoyé à leur secours, a pu les délivrer ; ils avaient passé onze heures dans cette horrible position. M. de Behague avait dans la journée sauvé la vie à un grand nombre de personnes. »

—Nous trouvons dans le *Courrier de Lyon* les détails suivans sur la catastrophe de la diligence de MM. Caillard et Penicault. Ils sont rapportés par un des acteurs de ce triste drame :

« Nous étions onze dans la voiture : dix hommes et une femme. Quatre heures de l'après-midi sonnaient quand nous quittions Feurs. Le pont de Feurs, sur la Loire, était couvert de spectateurs qui regardaient mugir les flots contre ses piles. La Loire était effrayante, jamais on ne l'avait vue aussi grosse ; la route, au-delà du pont, était inondée sur une vaste étendue. Toutes les personnes que nous rencontrions nous criaient de ne pas nous hasarder à

traverser le torrent que nous avions devant nous. Vous étions indécis, quand un inspecteur qui faisait partie des passagers nous dit : il y a à peine deux heures que j'ai franchi ce passage ; il n'y a rien à craindre ; fouettez, postillon. Le malheureux a payé de sa vie son fatal conseil, il est mort, nous ne lui en voulons pas.

« Nous avions à peine fait quelques dizaines de pas dans l'eau d'une rapidité effrayante, que les chevaux s'arrêtèrent : la voiture s'embarbait, les roues de droite enfonçaient assez rapidement dans l'eau qui les submergeait presque entièrement. La position devenait critique ; avancer nous était impossible ; reculer, il n'y fallait pas songer. Le torrent augmentait de volume et de force. Le postillon essaya de descendre sur la route, mais la force du courant était telle, que s'il eût lâché la voiture, il eût été infailliblement entraîné dans le gouffre que nous voyions à deux pas de nous, en bas de la route. Cependant, à force d'efforts, nous parvîmes à passer, en lançant de toutes nos forces une mince corde derrière un gros arbre, en amont du courant ; nous recommençâmes cette même manœuvre quatre fois : quatre fois elle réussit si bien que notre corde, quatre fois doublée, nous servit à attacher le haut de la diligence afin de la tenir en équilibre. La fureur du torrent croissait toujours.

« Nous restâmes dans cette cruelle position jusqu'à la nuit close.

« Il était impossible de nous porter du secours.

« Un batelet, monté par sept hommes, ne put jamais nous aborder ; il chercha lui-même son salut en allant s'amarrer à un arbre voisin, lieu où il passa la nuit.

« Tout sur le rivage, tout dans la voiture était dans la consternation.

« Les chevaux commençaient à être entraînés ; la nuit était déjà noire, lorsqu'un voyageur, M. H. Brémont, de Lyon, coupa les traits de l'un des chevaux, prit en croupe derrière lui un jeune homme, et commença son périlleux sauvetage.

« Nous l'vîmes partir. A trois pas, le cheval s'abattit, l'habile écuyer le releva promptement. Deux pas plus loin, l'homme et cheval, tout disparut dans un tourbillon ; nous poussâmes un cri d'horreur. M. Brémont se dégagea habilement de dessous le cheval et se vit à la nage le courant qui le portait comme un trait dans la Loire, heureusement il put saisir les branches d'un arbre et s'y cramponner. Il passa la nuit ainsi ; quant à son compagnon, il n'a jamais reparu : ce fut là la première victime.

« Notre sort ne s'améliorait pas. Les chevaux avaient été successivement entraînés. La diligence obliquait horriblement à droite, poussée par les flots, l'eau dévastatrice avançant son œuvre de destruction. Nous n'étions plus retenus que par notre corde, lorsque la rame, qui était restée dans le coupé avec M. le curé de Sail-sous-Conson, nous cria de la hisser près de nous, qu'elle se noyait. Le conducteur et l'inspecteur lui lancèrent une corde que le prêtre lui enlaça autour du corps, et bientôt commença la déplorable ascension qui entraîna la rupture de la corde, noire seul soutien. En effet, le poids de la rame, suspendue sur l'abîme, et celui des deux hommes qui la soutenaient, déterminèrent la chute de la diligence et la leur : tous trois disparurent pour ne plus reparaitre. Le prêtre, au moment où la voiture tourna, s'élança par la portière de gauche, alors au-dessus des flots, saisit les courroies de la bâche et parvint à se fixer sur le flanc de la voiture entraînée à la dérive. Un voyageur, jeune homme de Limoges, au moment de la culbute, s'accrocha en désespéré à ma jambe qu'il étreignit fortement. Je ne tenais plus qu'une faible lanterne et j'allais être emporté, quand M. le curé, me saisissant un bras, m'attira, aidé du postillon, près d'eux. Quant au jeune Limogeois, épuisé sans doute par la fatigue, il me lâcha avant qu'on eût le temps de le secourir, et fut ainsi la 5e. victime.

« Quant à nous autres, toujours entraînés par le courant, nous allâmes heurter un arbre qui se détacha ; ce fut alors que l'avant-train de la voiture nous abandonna. Nous continuâmes encore notre marche descendante vers la Loire. Nous fîmes ainsi 800 mètres. Par un hasard providentiel, nous dérivâmes un peu et vîmes nous arrêter contre deux arbres qui résistèrent !

« J'ai passé cette nuit terrible à genoux sur une corde, et tenant embrassés le postillon et le prêtre !... »

—Enfin le *Courrier de la Dôme et de l'Ardèche*, du 20, s'exprime ainsi :

« L'intempérie de la saison est grande dans nos contrées, et nos cultivateurs en sont à craindre que les semences ne soient fortement compromises par les pluies abondantes et non interrompues qui ont lieu depuis quelques jours. Ce qu'il y a de fâcheux encore, c'est que ces pluies torrentielles sont presque partout suivies de désastres considérables sur les propriétés riveraines des cours d'eau. A chaque instant nous recevons la nouvelle de quelque digue ou de quelque pont emporté par les inondations. Les routes sont interceptées, et les voitures publiques n'arrivent que tard.

« Un phénomène singulier a été remarqué après la pluie qui est tombée vendredi dernier, c'est que les vêtements et les parapluies qui avaient reçu l'inverse étaient empreints de taches rougeâtres, présentant à la dessiccation un résidu terreux fortement prononcé. On assure aussi que les toits des maisons étaient couverts d'une couche épaisse de ce résidu et qu'il a fallu dégorger les tuyaux de descente. Cette particularité est due sans doute à la circonstance que les nuages qui sont venus se décharger sur la ville se sont formés dans quelque tourmente qui aura balayé le sol. Des voituriers ont, en effet, affirmé avoir vu ce jour-là, à la hauteur de Livron, s'élever devant eux une trombe dont la base tourbillonnait sur une grande superficie. »

## SUITE DE L'ARTICLE DES SOURDS MUETS.

C'est dans les pays montagneux, boisés, abondamment arrosés, que l'on trouve la plus grande agglomération de sourds-muets. La Suisse est à cet égard une des contrées les plus malheureuses. Tandis que communément la proportion des sourds-muets, relativement à la population, est de 1 à 1,600, elle est en Suisse de 1 à 500; et encore observerons-nous une grande inégalité sous ce rapport entre les divers cantons, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant donné par M. Bernoulli de Bâle :

CANTONS.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT EN NOMBRES ROUNDS.
Zurich,	220,000	225	1 : 1000
Vaud,	155,000	152	1 : 1000
Bâle,	50,000	100	1 : 500
Argovic,	120,000	300	1 : 400
Berne,	350,000	1000	1 : 350

On remarque, dans ce recensement, que le pays de Berne, tout coupé de hautes montagnes et de vallées profondes, offre le plus grand nombre de sourds-muets. Dans le pays de Vaud et le canton de Zurich, qui n'ont que peu de hautes montagnes, cette infirmité est bien moins commune. La même inégalité qu'on trouve dans la répartition des sourds-muets, entre les différents cantons, se reproduit encore entre les diverses communes d'un même canton. Ainsi, des 122 communes du canton de Vaud, 68 n'ont pas de sourds-muets. Il en est 50 qui n'ont chacune qu'un ou deux sourds-muets, tandis que dans quatre communes on en trouve cent répartis dans les proportions suivantes :

COMMUNES.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT.
Aubonne,	6,634	20	1 : 333
Valle,	3,934	12	1 : 328
Peterlingen,	6,095	25	1 : 244
Moudon,	6,602	43	1 : 153

Dans le canton de Zurich la commune de Weyach, sur 698 habitans, compte 11 sourds-muets; c'est un sourd-muet sur 65 habitans. Il paraît qu'il y a des localités où cette proportion est plus grande encore : la *Gazette de New-York* assure que dans le New-Hampshire, on trouve un sourd-muet sur 50 habitans dans la population noire.

L'institution des sourds-muets à Hartford, dans le Connecticut, fondée en 1816 par M. Gallaudet, et qui s'est de suite placée au premier rang des institutions de ce genre, a donné, dans ses rapports annuels, le premier exemple de recherches statistiques sur les sourds-muets.

Cet établissement, depuis sa fondation jusqu'en 1829, avait reçu 279 élèves, dont 157 garçons et 122 filles. De ce nombre, 116 sourds-muets de naissance; 135 qui avaient perdu l'ouïe dans leurs premières années; 28 dont l'infirmité n'avait pas une origine connue.

Des 135 élèves atteints d'une surdité accidentelle, 15 avaient perdu l'ouïe peu après leur naissance; 29 dans la première année; 68 entre un et quatre ans; 14 entre quatre et cinq ans; 9 entre cinq et sept ans.

De 44 cas où la cause de la surdité avait été constatée, 22 provenaient de la fièvre scarlatine; 6, de fièvres indéterminées; 7, de la rougeole; 2, d'affections cérébrales; 1, de la petite-vérole; 1, de la coqueluche; 1, d'une détonation de canon; 4, de chutes graves.

De 54 sourds-muets, sur lesquels l'institution de Prague donne des renseignemens, 19 sont sourds de naissance, 35 le sont par suite de maladies ou d'accidens.

De ces 35 élèves devenus sourds après leur naissance, 6 le sont devenus dans la première année; 9, dans la seconde; 9, dans la troisième; 2, dans la quatrième; 2, dans la sixième; 2, dans la septième, etc.

L'institution de Leipzig avait, en 1830, 51 élèves, dont 22 sourds de naissance, 29 devenus sourds dans leurs premières années.

De ces derniers, 11 ont perdu l'ouïe par la fièvre scarlatine; 6, par la petite-vérole ou la rougeole; 2 par la fièvre nerveuse; 4, par un refroidissement; 1, par suite de convulsions; 4, par causes inconnues.

De ces même 29 élèves atteints de surdité accidentelle, 4, ont perdu l'ouïe dans la première année; 10, dans la deuxième; 8, dans la troisième; 3 dans la quatrième; 2, dans la cinquième.

Ces renseignemens démontrent que la surdité accidentelle est encore plus fréquente que la surdité congéniale, et qu'elle survient particulièrement dans les trois ou quatre premières années.

Comme elle provient le plus souvent d'éruptions cutanées répercutées, de maladies inflammatoires, et de l'insalubrité des habitations, on comprend que, proportionnellement, elle doit se montrer plus souvent dans les familles indigentes, où les enfans sont mal logés, mal vêtus, mal nourris, mal soignés.

La surdité de naissance peut être rapportée à deux causes principales : à un vice organique originaire, et à l'insalubrité des lieux.

Dans le cas même où la surdité proviendrait d'un principe originaire, on ne pourrait pas, à proprement parler, dire qu'elle est héréditaire; car il est très rare qu'un sourd-muet transmette son infirmité à ses enfans. Nous connaissons des sourds-muets mariés à des sourdes-muettes, et dont tous les enfans entendent et parlent. Mais il arrive souvent que la même infirmité se manifeste dans les branches collatérales. Un très grand nombre de sourds-

muets ont des oncles, des tantes, ou des cousins sourds-muets, et alors la surdité est presque toujours congéniale.

La surdité, et surtout la surdité congéniale, est quelquefois accompagnée de circonstances dignes de remarque. Dans plusieurs familles on voit une succession régulière d'enfans sourds-muets et d'enfans entendant. La même mère après avoir eu un enfant sourd-muet, donne le jour à un enfant jouissant de tous ses sens; puis vient encore un sourd-muet; et ensuite un entendant, et ainsi de suite. Nous connaissons des familles qui ont quatre, six, sept, huit, dix, et douze enfans, dont la moitié sourds-muets, et où cette succession alternative n'a pas été une seule fois intervertie.

Le docteur Deleau, un de nos médecins qui s'est occupé avec le plus de succès du traitement des maladies de l'oreille, fait mention d'une femme de La Rochelle qui devient sourde à chaque grossesse; mais la surdité cesse du moment qu'elle est accouchée et tous ces enfans sont sourds.

Le fait le plus remarquable peut-être que nous offrent les anomalies de la surdité, est consigné dans le rapport annuel (1828) de l'institution d'Hartford (Etats-Unis). Il se trouvait alors dans cette institution deux sœurs sourdes-muettes. Tous ces seize cousins descendent de la même bisaïeule, laquelle jouissait de tous ses sens. Ce qui rend le fait encore plus remarquable, c'est qu'il ne s'est trouvé aucun sourd-muet parmi les enfans ou les petites-enfans de cette bisaïeule; ainsi, c'est à la troisième génération que toutes sa descendance a été frappée de la même infirmité.

Le recensement le plus complet que nous possédions pour les sourds-muets a été fait en Prusse. Le gouvernement l'a fait opérer à trois époques différentes. Celui de 1825 a constaté 6,786 sourds-muets; celui de 1827, 6,764, et celui de 1828, 8,225.

Il est évident que l'excédant du dernier relevé vient en partie de la plus grande exactitude mise dans le recensement.

Dans les districts d'Aix-la-Chapelle et de Duseldorf, on ne trouve qu'un sourd-muet par 3,000 âmes. La proportion se trouve presque trois fois plus forte dans les districts de Königsberg, de Guminen et d'Erfurt, puisqu'on y compte un sourd-muet sur un peu plus de 1,000 habitans.

On a essayé aussi de déterminer le rapport qui se trouve entre le nombre des sourds-muets et celui des sourdes-muettes: on a pu rassembler encore sur cet objet que des documens partiels. Le nombre des garçons se trouve partout supérieur à celui des filles; mais ce rapport varie de  $\frac{1}{3}$  jusqu'à  $\frac{3}{2}$ . Si l'on en fait le moyen, on trouve que le nombre des sourds-muets surpasse d'un cinquième celui des sourdes-muettes.

*A continuer.*

## CORRESPONDANCE.

[Le trait généreux que renferme la communication suivante qu'on nous adresse de St. Hyacinthe est trop noble et trop magnifique, pour que nous ne nous empressions point de le publier dans nos colonnes. M. CADORET mérite la reconnaissance, non seulement de la corporation de St. Hyacinthe, mais du pays en général, car son œuvre est éminemment patriotique; son nom va s'allier à ceux des PLESSIS, des BRASSARD, des GIROUARD, des JOLIETTE et de ceux qui ont consacré leurs fortunes pour l'avantage de leur pays. Honneur à M. CADORET bienfaiteur du collège de St. Hyacinthe! Honneur à ceux qui ont bien mérité de la Patrie!]

M. L'ÉDITEUR,

Je suis persuadé que, tout en acquittant un devoir bien doux de reconnaissance, je ferai plaisir au public en donnant toute la publicité possible au trait de belle générosité qui fait le sujet de la présente communication. La corporation du collège de St. Hyacinthe, encouragée par le dernier octroi de la Législature et par l'espérance de secours ultérieurs, s'était enfin décidée à commencer l'érection d'un nouvel édifice, qui puisse répondre aux besoins actuels de leur institution, et aux développemens futurs qu'on projette d'y donner au cours d'études. Pour cela, elle en était à délibérer sur le choix d'un emplacement convenable pour y asseoir les nouvelles constructions, l'emplacement actuel étant jugé beaucoup trop resserré. Sur ces entrefaites, une générosité au-dessus de tout éloge a porté M. François Xavier Cadoret à donner en pur don à la corporation une magnifique ferme située à l'extrémité nord-est de notre village, pour y construire le nouveau collège. Tous les étrangers qui ont visité St. Hyacinthe, ont remarqué et admiré cette belle propriété, faisant ci-devant partie du domaine seigneurial, et embellie à grands frais par son nouveau propriétaire. Mille genres d'avantages, de beautés et de sources de jouissances pour des professeurs et pour des étudiants, s'y trouvent réunis. Elle a une largeur de plus de quatre arpens, et demi, sur trente de profondeur. L'Yamaska, au cours paisible, aux rives pittoresques, la baigne de ses eaux. A partir de ses rives, cette ferme s'élève par une pente assez douce et forme un plateau de sept à huit cents pieds en profondeur, sur la largeur ci-dessus mentionnée. Le point culminant de ce plateau, où doivent être creusées les fondations, est à quarante pieds au-dessus du niveau de l'eau. Delà la vue plane sur la rivière, le village, et de vastes plaines au sud et à l'est. Au nord-est, à l'endroit où l'on se propose de placer les cours destinés aux étudiants, s'é-

lèvent une centaine d'ormes de plus d'un pied de diamètre, à l'ombre desquels les élèves passeront leurs récréations. A l'ouest, dans une direction oblique et sinueuse, la nature a creusé un ravin profond, embelli de gazon et ombragé de diverses sortes d'arbres. Voilà déjà, ce me semble, bien des genres d'agrémens réunis, sans parler du chemin de fer qui traversera la rivière à deux ou trois cents pas de là. Mais je n'ai encore décrit qu'une partie des beautés du site en question. Immédiatement au delà du plateau en verdure dont je viens de parler, s'élève un bois touffu d'érables, d'ormes, de pins, etc., de trois arpens dans toutes ses dimensions. Au delà de ce bois est un champ de terre cultivée; enfin, une forêt vierge, qui s'étend jusqu'au bout de la propriété. Sans être enthousiaste, ni exagéré, qu'elles sources de jouissances ne peut-on pas se figurer pour les jeunes étudiants, d'après ce simple aperçu! Un bocage de la plus riche végétation, inclus en partie dans les cours, la vue des travaux de la culture, une petite forêt que les professeurs et les élèves, tout en prenant un exercice favorable, s'occupent à embellir, en y pratiquant des allées spacieuses, des avenues, des sentiers ombragés; ajoutez à cela le plaisir de passer leurs momens de délassement, dans les belles soirées d'été, sur les bords d'une rivière aussi gracieuse que celle de St. Hyacinthe, au-dessous du village, etc. etc., voilà un aperçu vrai et nullement exagéré des agrémens et des moyens de santé que M. C. a préparés aux élèves du nouveau collège de St. Hyacinthe, et même tems qu'il procure aux membres du séminaire une déficieuse solitude. Aussi, les uns et les autres se disputaient-ils à l'envi, lundi dernier, à qui témoigneraient à ce monsieur le plus de reconnaissance. Tout le jour fut passé en réjouissance. La température était à souhait... Une messe solennelle, avec chant, musique d'orchestre, fut célébrée en action de grâces. M. C., accompagné de sa famille, fut accueilli par de sensibles démonstrations de reconnaissance. Vers dix heures du matin, toute la communauté, professeurs et élèves, conduits par leur nouveau bienfaiteur, allèrent faire prise de possession de leur belle ferme. C'est alors surtout que la reconnaissance s'exprima par de bruyantes explosions. Les canons faisaient retentir l'air de fortes acclamations portaient jusqu'aux nues le nom de M. C. Nous espérons que ces démonstrations ont été agréées dans toute leur franchise et leur sincérité... Quel bonheur pur ce dût être pour le donateur de voir tant de figures épanouies par la joie; de se voir congratuler par une jeunesse intelligente et si capable d'apprécier l'acte de sa générosité; de voir les plus jeunes d'entre les élèves bondir comme des agneaux sur le terrain qu'il livrait à leurs divertissemens! A d'autres le plaisir de n'agir que pour des spéculations lucratives. Pour nous, nous croyons que celui de donner, comme vient de le faire M. C., est beaucoup plus doux pour le cœur.

Maintenant, n'est-il pas juste d'espérer que l'acquisition de ce magnifique local par les instituteurs du collège de St. Hyacinthe, aura pour résultat de leur procurer un encouragement efficace et soutenu de la part de la législature, pour qu'ils puissent ériger au plus vite le nouveau collège, désiré par tout le monde? N'a-t-on pas lieu de croire qu'ils obtiendront un concours généreux de la part de leurs concitoyens? Pour cela, qu'on veuille se rappeler que ce n'est qu'avec des labeurs et par beaucoup de sacrifices qu'ils ont pu rendre quelques services à la jeunesse, avec leurs minces ressources. Qu'on veuille bien se rappeler que pour donner une éducation soignée, quoique à bon marché, ils ont consacré jusqu'ici et consacrent encore leur propre revenus, en comptant sur la providence et sur un meilleur avenir.

St. Hyacinthe, le 18 novembre 1846.

Comme une santé durable est préférable à la meilleure convalescence, de même une vertu constante vaut mieux que le plus sincère repentir.



### BULLETIN.

*Les sourds-muets. — Les Examineurs des Instituteurs. — La Jeune-Irlande et la Jeune-Italie. — Les levées de la Loire. — Sœur Philomène.*

M. l'éditeur des *Mélanges Religieux* croit devoir répondre à *Un Ami* qui lui a envoyé une note, en date du 23 novembre, qu'il n'est pas responsable des listes qu'on lui envoie pour le Calendrier.

— Nous accusons réception d'une copie du *Règlement de l'Association des Instituteurs du District de Montréal*, nous le publierons dans un prochain numéro.

— On trouvera dans les colonnes de la seconde page la suite de l'excellent écrit du *Magasin Pittoresque* qui contient la statistique des sourds-muets dans les différens pays du monde; on voit par ce calcul qui donne un sourd-muet par chaque 1585 âmes, que dans ce pays qui ne compte pas moins de 800,000 âmes, il doit y avoir au dessus de 500 sourds-muets; ce qui fait voir la nécessité d'avoir ici comme partout ailleurs des écoles de sourds-muets; ce ne serait pas trop d'en fonder une à Montréal et une autre à Québec, ou ce qui paraîtrait mieux tant pour les élèves que pour les maîtres, dans quelques campagnes, rapprochées de ces deux villes. Mais qui donnera le branle à cette œuvre vraiment philanthropique? M. le Surintendant des Ecoles a

regretté d'une manière indirecte dans son dernier rapport, qu'on n'eût point continué l'institut des sourds et muets, établi à Québec. M. McDonald qui en était le professeur réussissait parfaitement bien, il avait été plusieurs années dans les Etats-Unis pour se mettre au fait de cet enseignement; on ne pouvait rien désirer de mieux. Qui a donc fait échouer une si belle œuvre? Hélas une triste majorité dans la chambre n'a pas voulu faire le sacrifice de quelques cents livres, tandis qu'elle les dissipait par milliers, pour des choses incomparablement plus inutiles! Mais oublions le passé, et espérons qu'une majorité mieux avisée remédiera à ces malheurs.

— Quoique les noms des examinateurs des instituteurs catholiques et protestans aient été donnés *pêle-mêle* dans la *Gazette Officielle*, il ne s'en suit pas que ces examinateurs forment un seul et même bureau, car d'après l'article L. de l'Acte pour l'instruction élémentaire, "le bureau sera divisé en deux départemens, dont l'un sera composé de sept catholiques et l'autre de sept protestans, chacun desquels remplira séparément les devoirs qui lui sont imposés."

En donnant ici les noms des examinateurs, nous observerons, que sur la liste qui nous a été envoyée pour notre Calendrier, le nom de M. F. Baillargeon, curé de Québec, avait été omis par le copiste; aussi le nom de celui qui est nommé *assistant* du Surintendant des écoles, doit être écrit comme suit: I. P. Boucher Belleville *secrétaire*; c'est le nom que la loi et le gouvernement lui donnent.

On observera avec plaisir dans la liste des examinateurs, les noms de deux instituteurs pour le bureau de Montréal, et autant pour celui de Québec; c'est une attention bien délicate pour représenter le corps des instituteurs, et lui donner de l'importance dans l'estime du public.

#### BUREAUX CATHOLIQUES DES EXAMINATEURS.

##### *Pour Montréal.*

Messires, H. Hudon, V. G., L. T. L. Villeneuve, A. F. Truteau, Jacq. Viger, Georges Weeks, F. X. Valade, Paul Filiatrault, écrivains.

##### *Pour Québec.*

Messires, Ant. Parent, Fr. Baillargeon, Patrick McMahon.

#### COMMISSAIRES CATHOLIQUES

##### *Pour la cité de Montréal.*

Messires, A. de Charbonnel, A. F. Truteau.

Alb. Furniss, P. L. Letourneux, P. Beaubien, J. U. Beaudry, écrivains.

— L'Irlande est menacée d'une famine universelle. Quelqu'accoutumés que soient les Irlandais à la faim et aux privations, il est un terme, où il faut que la nature succombe; et comme un homme qui se voit mourir fait des efforts pour échapper à une fin qu'il espère toujours éloigner, de même une nation entière ne se laisse pas mourir sans éprouver de terribles et violentes convulsions. De là les membres du *repeal* qui étaient si unis se sont séparés en deux fractions hostiles l'une à l'autre. La nouvelle est la *petite Irlande* qui a à sa tête Smith O'Brien; mais c'est un protestant, et il veut agir d'après l'esprit protestant, tandis qu'O'Connell est sincèrement catholique, et veut agir d'après les principes catholiques et les règles de St. Paul qui ordonnent de souffrir la violence plutôt que de se révolter contre les autorités que Dieu a constituées; aussi O'Connell a-t-il de son côté tous les évêques et tout le clergé catholique de l'Irlande. Mais on ne sait où la famine conduira les choses; Smith O'Brien est aussi un homme de talens, et il compte dans ses rangs une foule d'hommes de condition, entreprenans et pleins de courage. Fasse le ciel que la pauvre Irlande ne soit point ébranlée jusque dans ses fondemens! Le meilleur moyen de rappeler la paix dans ce malheureux pays, serait que le gouvernement y envoyât du pain et des provisions au lieu d'épées et de chaînes; il lui en coûterait peut-être moins, et ce serait un sûr moyen de gagner l'affection des irlandais.

— Peu de personnes connaissent à fond l'esprit et les tendances de l'association connue sous le nom de la *Jeune-Italie*, et à laquelle on ne prête ordinairement que le dessein de réunir l'Italie tout entière en république unique, ou en une prétendue monarchie constitutionnelle. Cette erreur est celle des personnes qui n'ont pas eu occasion de prendre connaissance des instructions et autres documens authentiques saisis, au moment de leur arrestation, chez les principaux membres



de cette effrayante société. Un fonctionnaire romain, très haut placé, qui a été chargé de leur examen, a publié des extraits dont voici la traduction littérale :

« Nos ennemis sont nombreux ; à leur tête figurent le clergé, la noblesse, les propriétaires richement possédés, et particulièrement les fonctionnaires du gouvernement. Au cri de la liberté, des commissions révolutionnaires seront immédiatement instituées. Elles s'assureront aussitôt des personnes les plus dangereuses, qui, si la vie et la liberté leur étaient laissées, mettraient notre œuvre en péril. Ces commissions, dans leur office judiciaire, partageront ces personnes en deux classes, à savoir : 1<sup>o</sup>. celles qui sont indifférentes à notre cause, qui n'ont fait aucun mal à nos frères, mais qui, par amour pour la paix, sont dévouées au gouvernement : pour celles-là, il faudra s'efforcer de les gagner à notre cause ; 2<sup>o</sup>. les fonctionnaires et les non fonctionnaires qui s'étaient montrés nos ennemis, et qui nous avaient en toute occasion persécutés ; ce sont ceux-là surtout qu'il faudra faire disparaître. Que leur arrestation se fasse de nuit et sans dureté et que rendus à la prison ils y soient aussitôt mis à mort. On aura soin d'agir en ceci avec beaucoup de prudence et de circonspection. Si on venait à en parler en public, il faudrait les faire disparaître, les transporter au loin ou les retenir en état d'arrestation provisoire, le tout pour prévenir tout tumulte et toute terreur. Les exécutions à mort seront promptes et sans tourmens. »

— La construction des digues de la Loire, qu'on nomme levées, date de deux siècles. Auparavant toute la longue plaine des deux rives, appelée Val-de-Loire, était inondée presque tous les ans. On a fait le relevé suivant des principales inondations qui ont eu lieu depuis la construction des levées. En 1641, la digue est rompue à Pontiveau, et la Loire se réunit au Loiret, comme il est arrivé cette année. En 1767, les digues sont percées sur plusieurs points ; tout le Val est couvert par les eaux ; les ponts d'Orléans et de St. Mesmin sont emportés. Deux ans après, en 1769, les digues, mal réparées, sont rompues ; une seconde irruption des eaux a eu lieu dans la même année, au mois de juin, et toutes les récoltes de la contrée sont perdues. En 1710, au mois de novembre, autre rupture des digues depuis Jargeau jusqu'à Sandillon ; le faubourg du Portereau, à Orléans, sur la rive gauche, est inondé ; des maisons sont démolies par les eaux ; les hameaux et les maisons du Val sont submergés : beaucoup d'habitans périssent. En 1711, en 1723, 1735, nouvelle rupture ; les mêmes désastres se reproduisent avec plus ou moins d'étendue. En 1789, la débâcle des glaces du grand hiver emporte les digues et les ponts. Lors des grandes eaux de 1804, de 1825 et de 1840, les digues résistèrent, mais l'alarme était générale sur tout le cours du fleuve ; on sonnait le tocsin pour appeler les habitans aux travaux de remblai et de consolidation. Les désastres de la présente année 1846 paraissent avoir égalé tous ceux des plus grandes précédentes.

Nous donnons au commencement de ce numéro les nombreux détails des fléaux occasionnés par les inondations en France. Nos lecteurs sympathiseront sans doute de cœur et de prières, ne le pouvant autrement, aux maux multipliés qu'endurent ceux que nous regardons toujours comme nos frères en J.-C., et dont les ancêtres étaient les nôtres.

On rapporte un bel exemple de bienfaisance donné par les officiers du 48<sup>e</sup>. régiment de ligne en garnison à Paris : ils s'imposent une cotisation mensuelle, afin d'acheter tous les pains excédant la nourriture des soldats, et d'en faire une distribution gratuite aux indigens du 5<sup>e</sup>. arrondissement, pendant toute la saison d'hiver, à compter du 1<sup>er</sup>. novembre.

— Une religieuse de la congrégation de l'apparition de St. Joseph, Sœur Marie, dite Philomène, est morte à Chypre, après une maladie de quelques jours. Elle avait déjà rempli en Algérie les fonctions d'infirmière, et pendant le séjour de deux ans qu'elle a fait à Larcana, les registres de l'hospice ont constaté qu'elle avait donné des soins gratuits à 6,000 malades.

Pour rendre hommage aux vertus de la Sœur Philomène, M. le consul de France, tous les Français habitant la ville, la plupart des autres

consuls et des notabilités du pays, ont accompagné son convoi. Elle a été inhumée au milieu de l'enceinte, où sera élevée la chapelle de l'hospice.

Quelques jours après, le 26 septembre, la supérieure de la congrégation, madame Vialard, est décédée à la suite d'une congestion cérébrale.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

— Le *Morning Advertiser* parle en termes, très-embarrassés et discrets de la récente conversion d'un membre du parlement, qui, avec toute sa famille, a embrassé la foi catholique. Cette réserve indique l'importance du fait qui, malgré tant de mystère, ne pourra pas longtemps échapper à la publicité.

Parmi les faits remarquables de ces jours derniers, les feuilles de Dublin signalent la conversion à la foi catholique d'un membre du parlement, M. Charles Tennyson d'Eyncourt, député de Lembetti. Toute sa famille a suivi son exemple. M. Charles Tennyson est sans doute le personnage dont voulait parler le journal anglais.

BAVIÈRE.

— Des lettres de Munich du 1<sup>er</sup>. octobre nous annoncent le décès de Mgr Lothaire-Anselme de Gabsattel, archevêque de Munich-Freysing. Le vénérable prélat a été atteint par la mort dans une tournée épiscopale entreprise pour porter le sacrement de la confirmation aux habitans de Mühldorf. Il était âgé de 86 ans et relevait à peine d'une grave maladie ; mais son zèle et sa charité lui avaient fait oublier les dangers attachés à ce voyage. Sacré archevêque le 1<sup>er</sup>. novembre 1821. il aurait célébré le 25<sup>e</sup>. anniversaire de son épiscopat le 1<sup>er</sup>. novembre prochain. Mgr de Reisach, évêque d'Eichstadi, et coadjuteur de la métropole de Munich, lui succède de plein droit.

Le nouvel archevêque de Munich, comte de Reisach, ayant été, par estafette, informé du décès de son prédécesseur, s'est aussitôt rendu dans la capitale, afin de présider en personne à ses obsèques, et de prendre aussitôt en main l'administration de son nouveau diocèse. La profonde vénération qu'il portait au caractère et aux vertus pastorales du vénérable défunt, font prévoir qu'il n'apportera que peu ou point de modifications à l'administration métropolitaine. Provisoirement, Mgr. de Reisach a reçu les hommages, en corps, de son grand-chapitre, mais ne touchera aux choses du diocèse qu'après que les derniers honneurs auront été rendus au défunt, dont les restes mortels seront déposés aux caveaux de l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Feu Mgr. Lothaire-Anselme appartenait à la famille des barons Gabsattel. Né à Wurtzbourg, le 20 janvier 1761, il avait, à l'époque des sécularisations, été nommé doyen de la cathédrale de sa ville natale. Après la conclusion du concordat qui régit actuellement les affaires ecclésiastiques de Bavière, le feu roi Maximilien le proposa et il fut agréé par le souverain Pontife, pour premier archevêque de Munich-Freysing (26 mai 1818). Mais à raison des discussions survenues à la première session des Etats (1819), son sacre fut retardé jusqu'au 1<sup>er</sup>. novembre 1821. Ce fut Mgr. le nonce apostolique près la cour de Bavière qui lui conféra la consécration épiscopale.

## NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— Nous attirons avec plaisir l'attention de nos lecteurs sur la correspondance, que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes au sujet du magnifique don, fait tout récemment par M. F. X. Cadoret, à la corporation du collège de St. Hyacinthe. Des faits de cette nature méritent assurément toute la publicité possible, et nous les recommandons surtout à la méditation des personnes qui murmurent contre la loi qui les oblige à payer une légère contribution pour le soutien des écoles. M. Cadoret mérite, par cette action si pleine de générosité et de désintéressement, la reconnaissance, non seulement des élèves de l'établissement qu'il a doté avec une magnificence aussi extraordinaire, mais de tous les amis de l'éducation en général.

Minerve.

Feu. — Vendredi soir, le feu fut aperçu dans le haut d'une maison en construction, formant l'encoignure des rues Laguchetière et St. Constant. La pompe *Mukel* arriva à temps pour arrêter le progrès des flammes, qui ont originé dans un appartement où personne n'était entré de la journée avec du feu. Aussi on a tout lieu de croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire. *Idem.*

Incendie. — Nous regrettons beaucoup d'avoir à annoncer la destruction par le feu, des beaux moulins à farine et a clous de P. Lachapelle fils, écuyer, du Sault au Récollet. Ce désastre a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Le feu a originé, nous dit-on, dans le moulin à clous dont les fourneaux n'avaient pas été éteints. Cette manufacture de clous que M. Peck de cette ville avait à bail, tenait au moulin à farine, et les flammes avaient fait tant de progrès lorsqu'on s'en aperçut qu'il fut impossible de le sauver. La perte de M. Lachapelle s'élève à plus de £2,000, et nous regrettons d'avoir à ajouter que rien n'était assuré. L'assurance était expirée depuis quelque temps et n'avait pas été renouvelée.

On nous dit que les murs ne sont pas trop endommagés et qu'ils pourront avec quelques réparations soutenir une autre charpente. Les travaux sont

déjà commencés et avant peu de tems le moulin sera en opération comme par le passé.

*Idem.*  
**Accident.**—Nous regrettons d'avoir à annoncer que trois cultivateurs respectables de Contreœur se sont noyés dernièrement. Ils revenaient du moulin de La Valtrie dans un petit canot chargé de plusieurs poches de farine, lorsque le vent les surprit au milieu du fleuve. Ils s'aperçurent bientôt du danger et voulurent alléger leur frêle embarcation en jetant à l'eau une partie de la farine. Mais soit par la force de la lame ou autrement le canot chavira et les trois infortunés furent précipités dans le fleuve, où ils périrent sans qu'il fut possible de leur porter secours. Leurs noms sont Chagnon, ci-devant de la Petite-Bûte de Verchères, Lacroix et Lasablonnière; de Contreœur. Ces deux derniers étaient pères de famille. Le canot fut bientôt retrouvé renversé avec toute la farine excepté une poche, celle qui avait été précipitée dans le fleuve.

Le corps d'un noyé a été retrouvé dernièrement dans les îles de Contreœur. Nous n'avons pu obtenir son signalement.

*Idem.*  
**Saint-Pierre (Terreneuve) détruit en partie.**—La goëlette française l'Espoir, arrivée à Halifax, a rapporté que, le 7 novembre, de 30 à 40 maisons furent détruites et dix personnes blessées à Saint-Pierre, dans la petite île française de ce nom, près de Terreneuve, par l'explosion d'une poudrière à laquelle un misérable qui voulait détruire toute la ville mit le feu et périt lui-même dans la tentative.

*Idem.*  
**Accident.**—Une personne du nom de Vandal s'est noyée à Sorel hier matin en voulant embarquer à bord du bateau-à-vapeur Queen. On a aussi retrouvé, hier matin à Sorel, le corps d'un nommé Lagacé, noyé depuis 3 ou 4 semaines.

Vandal est la troisième personne noyée à Sorel, cet été, au quai que l'on a construit sur le fleuve, pour éviter quelques minutes de retard aux bateaux-à-vapeur. Pas une seule embarcation n'était là pour sauver Vandal. Le courant, nous étions nous même présent; lorsqu'une femme sauvage tomba à l'eau, en voulant aussi embarquer à bord du même vaisseau. Heureusement que ses cris furent entendus à tems, (on cessa un moment de faire mouvoir l'engin), et elle fut sauvée.

**Navragée.**—Au Cap St. Ignace une goëlette de Kamouraska, chargée d'orge et appartenant MM. Chapais et frères. Il y avait trois personnes à bord, que l'on suppose être perdues.

**Incendie d'un navire.**—La goëlette Alvarado, allant à Botos, etancrée dans la baie de Georgetown, a pris feu dans la nuit du 4 courant et a été consumée jusqu'à la flottaison. Trois matelots ont péri.

## ITALIE.

—On écrit des frontières d'Italie, le 22 septembre, au *Journal allemand de Francfort* :

« Nous apprenons que le prince don J. Marie, frère du roi Charles VI d'Espagne, né le 13 mars 1822, épousera l'archiduchesse Marie-Beatrice d'Este, née le 13 février 1824. On nous écrit de Modène que le feu duc de Modène, après avoir longtemps hésité, a donné son consentement à cette union au moment de mourir. Ce mariage, qui sera célébré aussitôt que la famille ducale aura déposé le deuil, est significatif, et ne contribuera point à l'entente cordiale entre la cour de Modène et Louis-Philippe. Il n'y a encore aucun agent ni consul de France à Modène. Les richesses considérables de la famille d'Este sont connues. Les ducs Marian et Ferdinand d'Este, oncles de la fiancée, qui n'ont pas d'enfants, ont une fortune 100 millions de florins, et il est permis de croire qu'ils prépareront un avenir brillant aux deux époux sous le rapport financier. »

## FRANCE.

—Deux ordonnances royales du 22 septembre autorisent les villes de Périgueux et d'Alençon à fonder dans leurs collèges, récemment érigés en collèges royaux, des bourses jusqu'à concurrence de 6,000 francs pour chacun de ces collèges.

—Justement préoccupé du soin de combattre les incendies qui ont désolé plusieurs départemens, le ministre de la guerre a ordonné que dans toutes les localités où il existe des pompes, les soldats en garnison ou en cantonnement fussent exercés à les manœuvrer. L'armée, si pressée, dans toute circonstance, à porter d'utiles secours à la population, a saisi avec empressement cette occasion nouvelle de prouver les honorables sentimens qui l'animent, et la population, à son tour, y verra une nouvelle marque de la sollicitude éclairée qui veille sans relâche sur ses véritables intérêts.

—Dans la nuit du 20 au 21 septembre, la ville d'Avignon s'est vue menacée d'une nouvelle invasion du Rhône. Déjà les eaux couvraient les quais et commençaient à pénétrer, par les ouvertures des canaux, dans quelques bas quartiers de la ville. Heureusement, dans la matinée du 21, le fleuve est rentré dans son lit.

—Les généraux espagnols Guibelalde, Zavala et un autre officier supérieur de l'ancienne armée carliste de Navarre, ont été amenés le 28 de Libourne à Bordeaux pour être, de là, transportés à la citadelle de Blaye.

## IRLANDE.

—La tranquillité publique n'est plus seulement menacée en Irlande. Elle reçoit déjà de graves atteintes. A Youghal, Castlemartyr, Kilworth, Fernoy, etc., de véritables émeutes ont éclaté; on a voulu mettre des troupes en mouvement; mais les soldats, accueillis à coups

de pierres, ont dû faire retraite devant la foule. Lord Stuart, un des grands propriétaires de ces contrées, a failli être victime du désordre. Ce n'est qu'à la vitesse des chevaux de sa voiture qu'il a dû son salut.

## POLOGNE.

—On lit dans la *Gazette des Postes de Francfort* du 28 septembre : « Le gouvernement russe vient d'ordonner que les enseignes des magasins à Varsovie fut écrites en langue russe. Cette mesure a produit une grande sensation, car les marchands ne connaissent pas la langue russe; mais la police fait exécuter l'ordonnance avec rigueur. »

## ESPAGNE.

—L'infant don François d'Assise, suivant l'exemple de son cousin de France, a, dit-on, déclaré qu'il renonçait à la somme que l'on devait lui assigner dans le contrat matrimonial, comme époux d'Isabelle, désirant que son premier acte politique fut pour la nation, déjà obérée par tant d'impôts, un soulagement de charges.

—On parlait beaucoup hier, dans les cercles de Madrid, dit le *Heraldo* du 24, d'une interruption pleine d'a propos et d'esprit, au moyen de laquelle une personne auguste aurait coupé court à la harangue d'un diplomate étranger. On assure qu'après avoir présenté ses félicitations à l'occasion du mariage de Sa Majesté, le diplomate dont il s'agit continuait ainsi : « Quant au mariage de S. A. l'infante... » lorsqu'on l'interrompit par ces mots : « Il est décidé qu'il se fera le même jour que celui de la reine. »

—Narvaez, peu de tems après son arrivée à Madrid, s'est rendu au palais afin de baiser la main d'Isabelle. « Il a été accueilli par la reine, dit une correspondance ministérielle, comme un des hommes qui ont rendu le plus de services au trône constitutionnel. »

—On écrit de Cadix, à la date du 18 septembre, que l'escadre anglaise avait quitté la veille, dans la soirée, la rade en prenant la direction de Gibraltar. Deux des vaisseaux qui composent cette escadre doivent retourner immédiatement en Angleterre.

—La *Sentinelle des Pyrénées* du 26 septembre annonce que jeudi matin quatorze espagnols son partis de Bayonne, escortés par la gendarmerie, et ont été dirigés vers l'intérieur. On présume, dit cette feuille, que ce sont les carlistes dont on a récemment annoncé l'arrestation.

## JERSEY.

**Les steamers Cunard à New-York.**—On sait que d'après une convention récente avec le gouvernement anglais, le service de la ligne Cunard doit être incessamment doublé et devenir hebdomadaire. Dans ce nouvel arrangement, les steamers devront arriver alternativement à Boston et à New-York. Nous apprenons aujourd'hui que déjà M. Cunard, agissant au nom de la Compagnie, vient d'acquiescer à Jersey-City l'emplacement nécessaire aux quais de débarquement, et aux magasins pour les marchandises, le charbon, etc., le tout moyennant la somme de \$40,000. Il a de plus demandé au conseil communal de prêter le concours de sa sanction à cette entreprise. Nul doute que le conseil ne s'empresse d'accéder à ce vœu, car ce sera un grand bienfait pour Jersey-City que de devenir le point de départ de ce nouveau service.

## LA FRANCE ET LA RUSSIE.

—Les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'ici à la conclusion d'un traité de commerce entre la France et la Russie ont été enfin levés. Le traité est signé; il ne tardera pas à être ratifié et mis en vigueur dans les ports de mer des deux pays. Le directeur-général des douanes de France a déjà donné des ordres pour que les navires russes fussent, dès à présent, traités dans les ports français comme les bâtimens nationaux, et que les marchandises qu'ils apportent fussent imposées aux mêmes droits que si elles étaient importées par des navires français. La même faveur sera accordée aux bâtimens français et aux marchandises françaises dans les ports russes de la Baltique et de la Mer-Noire.

## ALGÉRIE.

—L'ordre a, dit-on, été envoyé à M. le maréchal Bugeand de se rendre immédiatement en Afrique pour surveiller les mouvemens d'Abd-el-Kader sur la frontière du Maroc. Le maréchal devait séjourner quelque temps à Excideuil; mais, par suite de l'ordre qu'il a reçu, il s'embarquera à Toulon dans les premiers jours du mois prochain.

—Le *Messenger* donne des nouvelles d'Afrique, qui ont une tournure entièrement pacifique.

## CAUCASE.

—On lit dans la *Gazette d'Innsbourg* du 5 octobre une lettre de Tiflis, 15 août, dans laquelle nous remarquons les passages suivans :

« L'ennemi, au lieu de se laisser intimider, a pris partout l'offensive. Daniel-Bey, lieutenant de Schamyl, a battu dans plusieurs circonstances les Russes. Il paraît que l'armée a fait de grandes pertes, car on va lui envoyer des renforts de la Russie. On annonce que Schamyl a adressé une nouvelle proclamation au peuple du littoral de la mer Noire, et qu'il a envoyé le naïb Hadschi-Murad, son favori, à la tête d'une députation des murides, des plus éloquens l'Abdra, pour solliciter les Baschagik Kusbek, Scharigel, etc. de se joindre à lui. Daniel-Bey et Hadschi-Murad combattait autrefois pour les Russes. Pendant sept années, Hadschi défendit l'Awarie contre Knsi-Muliah et Schamyl, et Daniel-Bey repoussait les Lesghiens. Des chicanes que leur firent des fonctionnaires venant les décidèrent à passer du côté de

Schamvi, et ils sont maintenant les plus forts appuis de la puissance de l'Inan."

## MONTÉVIDÉO.

*Continuation des hostilités sur les rives de la plata.*—La barque *Huntress*, arrivée dans le port de Salem, a apporté des journaux de Buenos-Ayres jusqu'au 12 septembre et des correspondances de Montévidéo jusqu'au 22 du même mois.

M. Hood a échoué dans sa mission conciliatrice et s'est embarqué pour l'Angleterre ; nous n'en devrions plus douter.

Jusqu'à la fin du mois d'août, l'opinion générale était que M. Hood atteindrait son but, car on croyait que Rosas et Oribe avaient adhéré tous deux aux propositions de la France et de l'Angleterre.

Tel n'aurait pas été le cas cependant : Rosas aurait, s'il faut en croire certaines correspondances, exigé des modifications inadmissibles ; entre autres choses, il aurait voulu que le blocus fût levé même avant que les troupes argentines fussent retirées de la Bande-Orientale, tandis que, comme on a pu s'en assurer par la lecture des termes des propositions de M. Hood, les troupes argentines devaient être d'abord retirées, après que le blocus serait levé.

Suivant une autre correspondance que nous reproduisons, les difficultés seraient venues surtout de la France.

Une lettre datée de Buenos-Ayres, après le 15 septembre, est ainsi conçue :

" Nous ne voyons aucune éventualité d'arrangement des difficultés existant sur les rives de la Plata. M. Hood est parti d'ici, pour Montévidéo, il y a huit à dix jours, afin de tenter un dernier effort ; mais les avis que nous avons reçus sont décourageants. On dit qu'il retournera immédiatement en Angleterre, sans avoir accompli l'objet de sa mission. Différents motifs sont donnés à ce résultat ; on dit, surtout, que les ministres de France d'Angleterre à Montévidéo, MM. Deslaudis et Ouseley n'adhéreront pas aux conditions acceptées par les autres parties. M. Deslaudis, ajoute-t-on, désire obstinément que la France ait un protectorat sur la Bande-Orientale. Rosas s'en réfère, pour la grande partie des articles du traité proposé, à son allié Oribe, et dit qu'il l'adoptera si Oribe en est satisfait. M. Hood a affirmé, lors de son second voyage parmi nous, que Rosas et Oribe avaient cédé au-delà de son attente."

Nous lisons dans une autre lettre, datée de Montévidéo, le 21 septembre : " Nous sommes maintenant dans le même état qu'auparavant, en ce qui concerne le blocus de Buenos-Ayres, et nous n'espérons pas voir les difficultés s'arranger avant six mois. M. Hood est reparti pour l'Angleterre sans avoir rien accompli. Les produits sont en demande et les prix s'élèvent."

## MEXIQUE.

— Les dernières nouvelles du Mexique vont jusqu'au 27 octobre, Santa-Anna était arrivé à San Luis de Potosi le 8 octobre. Il a écrit qu'il allait pousser les hostilités avec l'énergie qui lui est habituelle, et que les Américains succomberaient ou qu'il cesserait d'exister. Le général Ampudia a intercepté des dépêches de Washington envoyées au général Taylor par le cabinet américain, et dans lesquelles était développé le plan de campagne des américains. Ampudia a transmis ces dépêches au gouvernement de Mexico.

## ÉTATS-UNIS.

— Les nouvelles qui nous arrivent ce matin des Etats-Unis indiquent de la part du gouvernement Américain l'intention bien arrêtée de pousser la guerre du Mexique avec vigueur.

L'Union de Washington du 13 novembre, nous apprend que l'emprunt des \$5,000,000, sollicité par le secrétaire du trésor, est complètement réalisé. La plupart des offres ont été faites au pair, et le montant des sommes offertes a excédé les \$5,000,000 demandés.

Le Président a fait une requisição pour avoir encore 7,000 hommes de troupes pour continuer la guerre.

Les nouvelles de l'Escadre du blocus disent qu'une attaque infructueuse a été faite contre Alvarado. On se préparait à réparer cet échec en faisant une expédition contre Tabasco. Au reste l'échec d'Alvarado est insignifiant. On a seulement échangé de part et d'autre quelques coups de canon.

*Phares*—La perte du navire à vapeur *Great Britain* a été attribuée à ce que le phare de Saint-John n'était pas indiqué sur sa carte. Un journal de la Nouvelle-Ecosse prend de là occasion de signaler un défaut analogue et qui pourrait avoir des suites encore plus funestes, sur les cartes récemment dressées d'après les ravaux hydrographiques de la goëlette *Gulnare* (capitaine Bayfield) pendant les deux ou trois dernières années. Le phare de Pictou, dit-il, est placé sur ces cartes au nord, au lieu de l'être au sud du havre.

## HUGUES LE DESPENSIER.

## IX.

## RÉPARATION.

## Suite.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons ramener nos lecteurs à ce moment où Janequin et Olivier regagnaient Bellassise, après la tentative de siège qui se termina par l'emprisonnement de Jospatrick dans un des celliers du château d'Estreham.

Le pèlerin et le ménestrel marchaient rapidement, lorsqu'ils virent, à quelque distance devant eux, une grande forme blanche qui leur barrait le chemin. Les ombres du soir commençaient à s'épaissir ; la lune, en jetant ses pâles rayons sur cette sorte de fantôme, en augmentait les proportions et le rendait plus effrayant.

— Pour cette fois, c'est bien un revenant, murmura Janequin en se serrant convulsivement contre son compagnon.

Le fantôme fit un mouvement, s'approcha, et on entendit une voix nêle et affectueuse :

— Approche, Olivier de Bellassise, mon fils de prédilection !

— Je connais cette voix, dit Olivier en cherchant à rappeler ses souvenirs.

— Et moi aussi, répondit Janequin.

L'ermite était près d'eux. Son froc, en s'écartant, laissa briller un objet métallique.

— Olivier, mon fils, dit-il, tu reviens à propos. Un grand danger menace les chatelaines d'Estreham ; veux-tu m'aider à le conjurer ?

— Ma vie est au service de la noble Elgitha et de sa fille ; celui qui me l'a sauvée a droit d'en demander le sacrifice, car c'est bien vous, mon père, qui, dans le désert d'Ascalon...

— Ne perdons pas des moments précieux, interrompit l'ermite. Elgitha et Mélisende sont menacées dans leurs biens et dans leur liberté : veillez sur elles, et si vous avez besoin de conseil ou de secours, donnez deux fois de ce cor, dont je reconnais le son entre mille, et ayez soin d'en tourner le pavillon du côté de l'île Notre-Dame.

L'ermite ayant remis le cor à Olivier, rabattit son capuchon sur ses yeux et se perdit dans les lueurs incertaines du soir.

Nous venons de voir pour quelle cause le fils de Baudry avait si brusquement quitté le château paternel. Avant de commencer l'entreprise désespérée où il s'était jeté, il voulut consulter l'ermite, auquel il attribuait une influence mystérieuse et bienfaisante sur son sort, et lui apprendre ce qui était arrivé aux chatelaines d'Estreham :

Dans le bois de Bellassise, au milieu du taillis, s'élève une colline formée d'ossements humains à peine couverts de terre, reste de guerriers d'une race inconnue, tués dans une bataille sans nom, à une époque sans histoire ; on l'appelle la *Butte des Morts*. Olivier la gravit, son cor à la main, et, du haut de cette tombe pharaonienne il jeta les yeux autour de lui. En face, non loin de l'Orne, dont on pouvait suivre le cours sinueux jusqu'à la mer, s'élevait la masse de tours énormes qui formaient le château d'Estreham ; dans la prairie, qui, des pieds du château, descend en pente douce jusqu'à la rivière, était assis le champ de Guillaume. Le vent, qui était variable et soufflait par bourrasques, apportait capricieusement à l'oreille du jeune homme le tintement précipité d'une petite cloche qu'il reconnût.

Olivier emboucha le cor, en tira deux sons prolongés qui émurèrent la forêt et allèrent retentir aux collines opposées ; puis il écouta : la petite cloche avait cessé son tintement ; il en conclut que son appel avait été entendu et se tint en observation, les yeux attentivement fixés vers l'embouchure de l'Orne.

Bientôt il lui sembla voir poindre à la ligne extrême de l'horizon une forme vivante qui grossissait rapidement. Le jeune homme reconnut l'ermite de l'île Notre-Dame, s'élança et raconta au pieux anachorète comment Elgitha et Mélisende, chassées de chez elles, allaient entrer à l'abbaye de la Trinité, et comment lui, Olivier, renonçant désormais à l'abri d'un toit, allait se jeter dans la campagne avec quelques hommes déterminés, se joindre aux nombreux mécontents et lever l'étendard de la révolte.

Que Dieu vous garde cette action criminelle, mon fils ! s'écria le solitaire avec effroi, car le remords est un ulcère dont on ne guérit pas. Restez, ici, et en attendant, priez Dieu de m'inspirer et de me soutenir dans ce que je vais entreprendre.

Et le vieillard s'avança vers le champ, dont il franchit les barrières. A cette époque où l'ermite Pierre avait lancé l'Europe sur l'Orient avec sa prestige. Le cénobite de l'île Notre-Dame passa au milieu des sentinelles et des barons, qui s'inclinèrent en recevant sa bénédiction, et arriva jusqu'à la porte de la tente royale. Son capuchon rabattu l'empêchait d'être vu sans l'empêcher de voir.

Guillaume était assis sur un siège élevé, ayant autour de lui, rangés debout, tous ses officiers, et à ses genoux, les mains placées dans les siennes, Jospatrick, le grossier thane de Northumberland.

Le chancelier lut la formule du serment de foi et hommage, et l'anglais répondit : Je le jure !

Suite et fin au prochain numéro.



A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3

LE  
CALENDRIER ECCLESIASTIQUE  
ET CIVIL,

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclesiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordre ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Officiers de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le *Calendrier Ecclesiastique et Civil* se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

## NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HÔPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville, le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

## CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs  
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.  
" (couleurs assorties) " en or et couleurs.

## GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.  
" Damas brochés en or et couleurs.  
" (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

## GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

## ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.  
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

## ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)  
Moire d'or à reflets riches et brillants.  
Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

DERNIEREMENT RECUS ET A VENDRE  
CHEZ LE SOUSSIGNE.

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant :

En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—Aussi—

Un superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chappes.

TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE.

VIERGES en plâtre de différentes grandeurs.

Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.

Livres de vie en bazane et dorés.

LS. DELAGRAVE.

No. 60, Rue des Commissaires,  
Montréal, 29 octobre 1846.

## BOIVIN, ORFEVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

## ATELIER DE RELIEUR.

## CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur en témoigner leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—Aussi—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur signature autorisée, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un partage des Ouvrages.

CHAPELEAU &amp; LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

## PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.  
DR. PICAULT.  
22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

## PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donaganat) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

## DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,

MEDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—Aussi.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
Montréal, 10 Juillet 1846.

## BANQUE D'EPARGNES

DE LA  
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

## Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.

A. LaRocque, V. Prés.

John E. Mills,

Jacob DeWitt,

Joseph Bourret,

P. Beaubien,

L. T. Drummond,

H. Judah.

Francis Hincks,

H. Mulbolland,

L. H. Holton,

John Tully,

Damase Masson,

Joseph Grenier,

Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,

Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand's rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

## FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI, Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

## AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire	Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE. EDITEUR  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.